

NOUVELLES PROFESSIONS ET NOUVELLES PROFESSIONNALITES DE L'ACTION PUBLIQUE

Université Toulouse 2 Le Mirail

10 février 2011

*Organisation : CERTOP, LASSP, CEPEL, LISST, PACTE et SPIRIT
En partenariat avec le Groupe « Local & Politique » de l'AFSP*

9h Ouverture et présentation de la journée : Vincent Simoulin (CERTOP, Université Toulouse 2 Le Mirail)

9h30-12h **Première session : les nouvelles formes de l'action publique**

Animation et discussion : Emmanuel Négrier (CEPEL, Université Montpellier 1)

Charlotte Halpern, (PACTE, IEP de Grenoble), « **Action publique et diversification des formes d'expertise : le rôle des opérateurs aéroportuaires** ».

Julien Leray (LISST, Université de Toulouse 2 Le Mirail) « **Les services déconcentrés de l'Équipement face à la réforme de leur ministère. Quelles évolutions récentes en termes de missions et quels impacts sur les métiers ? Eclairage à partir d'études de cas en Midi-Pyrénées** ».

Nicolas Golovtchenko (CERTOP, Université Toulouse 2 Le Mirail) et Marie-Christine Jaillet (LISST, Université de Toulouse 2 Le Mirail) « **Les « quartiers » face aux nouvelles politiques urbaines** » (titre provisoire)

12h-13h30 Pause buffet

13h30-15h30 **Seconde session : modalités d'appropriation et professionnalités émergentes**

Animation et discussion : Alain Faure (PACTE, IEP Grenoble)

Laura Michel (CEPEL, Université Montpellier 1) « **Les acteurs économiques face à la norme participative** »

Stéphanie Goirand (CERTOP, Université Toulouse 2 Le Mirail), « **De nouvelles professions du champ socioéducatif : les « coordinateurs » et « référents » du dispositif de Réussite Éducative** ».

Julien Weisbein (LASSP, IEP Toulouse), « **Apprendre l'action publique, des marges vers la normalité. L'exemple de la Surfrider Foundation Europe** ».

15h45-18h **Troisième session : désajustements et déprofessionnalisations**

Animation et discussion : Jean-Michel Eymeri-Douzans (LASSP, IEP Toulouse)

Vincent Simoulin (CERTOP, Université Toulouse 2 Le Mirail), « **Injonction à distance et impuissance locale : un long trajet du dossier au projet** »

Thierry Berthet, Agathe Devaux : « **Les effets du code des marchés publics sur les acteurs de la formation professionnelle** » (Spirit-Université de Bordeaux)

Mariangela Roselli (CERTOP, Université Toulouse 2), « **L'expérience traumatisante de la relation de service en bibliothèque ou l'apprentissage des « publics » par les professionnels du livre** »

Objectifs de la journée d'étude

Le CERTOP, le LASSP, le CEPPEL, le LISST, PACTE et SPIRIT ont poursuivi de longue date, à l'aide de cadrages théoriques complémentaires, des recherches qui correspondaient à l'étude du travail d'organisation dans le domaine de l'action publique.

Or, l'un des changements importants qui a caractérisé ce domaine depuis dix à vingt ans est qu'y émergent de nouvelles professionnalités, ainsi que de nouvelles modalités de coopération entre des professions qui existaient déjà. Partout ont été fondées ou ont été développées des formations sur le management public, les politiques territoriales ou le montage de projet. L'objectif de cette journée d'étude est de faire le bilan d'une part des conséquences introduites par ce nouveau champ professionnel dans une réflexion qui combine une interrogation en termes de socialisation, une approche qui s'interroge sur la nature de l'action publique contemporaine et un questionnement sur les façons dont ces changements sont vécus et appropriés par les acteurs.

La journée d'étude combinera trois sessions comportant chacune deux brèves présentations de recherche (environ 20 minutes chacune), l'intervention d'un discutant (environ 15 minutes) et un débat public (environ une heure) :

- La première session devrait porter sur la description des nouvelles professions qui caractérisent l'action publique ; elle s'inscrira à ce titre dans des débats importants sur l'ingénierie territoriale, le poids du conseil dans l'action publique contemporaine et les modes de décision et d'action collective actuellement pratiqués.
- La seconde session traitera des modalités d'appropriation de ces nouvelles professions et des compétences dont elles supposent la maîtrise dans différents contextes régionaux et sectoriels ; elle s'inscrira ainsi dans les recherches sur les socialisations professionnelles et leurs inflexions selon les contextes.
- La troisième session analysera les conséquences de ces évolutions en termes des adaptations qu'elles impliquent de la part des acteurs (professionnels, usagers, etc.), ce qui implique également une réflexion sur les désajustements éventuels voire la souffrance au travail.

Résumé des communications

Première session : les nouvelles formes de l'action publique

Julien Leray (LISST, Université de Toulouse 2 Le Mirail) « **Les services déconcentrés de l'Équipement face à la réforme de leur ministère. Quelles évolutions récentes en termes de missions et quels impacts sur les métiers ? Eclairage à partir d'études de cas en Midi-Pyrénées** ».

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse qui porte sur le repositionnement des services déconcentrés de l'Équipement dans les territoires et a donné lieu à un travail de terrain en Midi-Pyrénées. Elle propose d'apporter des éclairages sur la question de l'évolution des missions, des métiers et donc des professions au sein de l'ex-ministère de l'Équipement, désormais fusionné au sein du grand ministère du développement durable (MEEDDM). Nous nous intéresserons plus spécifiquement aux impacts engendrés par la récente mise en oeuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) au sein des territoires.

Charlotte Halpern, (PACTE, IEP de Grenoble), « **Action publique et diversification des formes d'expertise : le rôle des opérateurs aéroportuaires** ».

A partir d'une analyse comparée de conflits antiaéroportuaires (Londres, Paris, Berlin), cette communication rend compte de l'émergence d'un nouvel acteur : l'opérateur aéroportuaire. Nombre de travaux de sciences sociales considèrent ces organisations comme de simples outils au service de la politique de l'aviation civile et du développement de l'industrie aéronautique. Ces travaux, parfois menés dans une perspective comparée, font une large place aux conflits politiques et sociaux liés au développement des aéroports. Mais cette approche fonctionnaliste tend à réduire la portée de l'action des opérateurs, dont les choix organisationnels, les structures de financement et les orientations technologiques jouent pourtant un rôle croissant. Or, la transformation des activités de gestion des aéroports (privatisation, financiarisation) semblent contribuer à la diversification des formes de production de l'expertise dans le secteur aérien, ainsi que des formes de recrutement dans ces organisations.

Seconde session : modalités d'appropriation et professionnalités émergentes

Laura Michel (CEPEL, Université Montpellier 1) « **Les acteurs économiques face à la norme participative** »

La norme participative qui caractérise l'action publique contemporaine, en particulier dans le domaine du développement durable, n'affecte pas seulement les acteurs publics mais également nombre d'acteurs économiques directement confrontés à sa mise en oeuvre ou soucieux de se l'approprier pour construire ou reconstruire leurs positions dans un jeu politique local en évolution. Cette communication vise à revenir sur la façon dont certains d'entre eux – cimentiers, RTE... – ont dès la fin des années 90 développé des stratégies pour intégrer cette nouvelle norme, faisant appel à des ressources externes (consultants spécialisés dans le débat public) mais développant également des compétences internes.

Stéphanie Goirand (CERTOP, Université de Toulouse 2 Le Mirail) « **Les nouvelles professions du champ socioéducatif : l'exemple des « coordinateurs » et « référents » du dispositif de Réussite Éducative** »

A travers l'étude de l'émergence de nouvelles professions dans le champ socioéducatif, nous proposons ici d'analyser leur réception par son système d'acteurs. Nous partirons pour cela de la création de deux nouvelles fonctions, « coordinateur du PRE » et « référent de parcours » qui ont accompagné la mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative (PRE). Il s'agira alors de mettre à jour les spécificités de ces nouvelles professions, qui traduisent des enjeux en termes de flexibilité, d'activation de l'État social et de régulations interinstitutionnelles. Puis, nous tenterons de montrer comment elles sont vécues, appréhendées, par les autres acteurs socioéducatifs, et en quoi elles peuvent participer d'un renouvellement des pratiques du travail social.

Julien Weisbein (LASSP, IEP Toulouse), "**Apprendre l'action publique, des marges vers la normalité. L'exemple de la Surfriider Foundation Europe**".

L'action publique appelle des savoirs experts et des pratiques professionnelles bien stabilisés. Pourtant, un ensemble d'acteurs et d'organisations aux statuts plus flous (comme les "associations", ou les "structures de l'économie sociale") s'y essaie de plus en plus, mettant parfois en œuvre des savoirs propres, non spécialisés et profanes, mais apprenant la plupart du temps les attendus et les contraintes inhérents à la mise en œuvre de programmes publics. L'étude de la trajectoire de la Surfriider Foundation Europe, une association entendant représenter depuis 1990 le point de vue des surfeurs dans certaines politiques environnementales liées aux littoraux (gestion des épisodes de marée noire, éducation à l'environnement, contrôle de la qualité des eaux, etc.) est l'occasion d'analyser en profondeur cette logique d'endossement d'un statut compatible avec l'action publique et d'apprentissage des compétences qui y sont liées. En mobilisant un registre de moins en moins décalé, car lié aux valeurs et aux représentations du monde du surf, et de plus en plus professionnel, par le recrutement d'individus socialement conformes au monde de l'action publique, cette association a su se créer une place au sein de certains réseaux multi-niveaux d'action publique, fonctionnant parfois sur le mode d'un bureau d'études spécialisé sur certains enjeux (comme la qualité de l'eau), répondant à des appels d'offre et mettant en pratique des compétences et des savoirs très spécialisés. Pour autant, cette professionnalisation de la structure ne s'est pas accompagnée de la disparition de sa posture initiale liée aux codes pratiques et moraux du surf, mais de sa recomposition.

Troisième session : désajustements et déprofessionnalisations

Vincent Simoulin (CERTOP, Université Toulouse 2 Le Mirail), « **Injonction à distance et impuissance locale : un long trajet du dossier au projet** »

En 2005, la DATAR (alors DIACT) a lancé un appel à projets visant à labelliser des Pôles d'Excellence Rurale (PER). On peut très largement caractériser celui-ci comme une manifestation parmi d'autres de l'émergence d'un « gouvernement à distance » (Epstein, 2005). L'étude de 150 dossiers de candidature, 100 qui ont connu le succès et 50 qui n'ont pas été labellisés, et de la réalisation de 70 projets labellisés montre cependant que les acteurs locaux sont rarement en capacité de répondre à l'injonction qui leur est transmise par le niveau central. Mis en demeure de définir un référentiel d'excellence et une stratégie de

compétitivité, ils réagissent plutôt en développant des rhétoriques de l'impuissance et de la détresse. S'ils sont ainsi mis en question et en danger par ces évolutions de l'action publique, leurs réponses montrent aussi que la portée de celles-ci est sans doute en partie surestimée.

Thierry Berthet, Agathe Devaux (Spirit-Université de Bordeaux) « Les effets du code des marchés publics sur les acteurs de la formation professionnelle »

Outre sa décentralisation aux régions depuis 1993, le champ de la formation professionnelle financée par les autorités publiques a connu une révolution de ses modalités de pilotage à l'occasion de son intégration dans le champ d'application du code des marchés publics. Le fait de substituer une logique d'achat de prestations aux logiques de subventionnement ayant prévalu jusqu'alors a considérablement affecté les relations entre les commanditaires publics et les opérateurs de terrain. La mise en concurrence systématique, l'inflation des pratiques d'ingénierie financière, la nécessité de professionnaliser la commande publique, la montée en puissance des services juridiques dans les collectivités territoriales constituent autant d'effets induits par ce changement. C'est à l'étude de l'ensemble des changements affectant la professionnalité des acteurs publics sous l'effet de la mise en œuvre de ce nouvel instrument juridique et financier que sera consacrée cette communication. On s'appuiera ici sur l'étude de la mise en œuvre du code des marchés publics en Aquitaine.

Mariangela Roselli « L'expérience traumatisante de la relation de service en bibliothèque ou l'apprentissage des « publics » par les professionnels du livre ».

La contribution traite du processus de transformation du métier de bibliothécaire dans un contexte d'injonction à la démocratisation culturelle et de mutations technologiques. Suite à plusieurs enquêtes ethnographiques menées dans des médiathèques, bibliothèques universitaires et bibliothèques intercommunales, nous revenons sur les propos et les pratiques recueillis auprès de bibliothécaires autour de la question délicate de l'accueil en bibliothèque et de la relation avec le public. L'hypothèse centrale est que l'avènement du public dans le paysage de la bibliothèque est un facteur récent de cette transformation : ce public, incarné par la figure archétypale d'un usager jeune, en groupe et équipé d'outils de communication nomades - distinct du lecteur solitaire, respectueux des normes lettrées et silencieux - est l'élément critique dans un métier aujourd'hui déstabilisé par l'affaiblissement du rapport au savoir qui a fondé pendant des siècles la relation entre textes et clercs et qui a caractérisé la profession depuis sa naissance (fin XIXe). Ce rapport au savoir, objectivé par le maniement du livre, médiatisé par la maîtrise de l'écrit, se trouve comme vidé de sa substance par un public qui fréquente les bibliothèques sans lire au sens traditionnel du terme mais est en demande de services. C'est donc le passage d'une relation de savoir à une relation de service que se trouve ici posé, avec toutes les implications sociales et symboliques qu'entraîne le basculement d'une situation de domination absolue à une situation de contrôle négocié et partagé (notamment autour des ressources internetiques et leur accessibilité par les citoyens ordinaires).

Infos – contacts : Vincent Simoulin simoulin@univ-tlse2.fr